

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 11 août 1964

La séance est ouverte à deux heures.

L'AGRICULTURE ET LA COLONISATION

ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Russell C. Honey (Durham) présente le 2^e rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

LES RELATIONS OUVRIÈRES

CONSEIL DE TUTELLE DES SYNDICATS MARITIMES
—COMPARUTION DEVANT UN COMITÉ
PARLEMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il est en mesure de faire rapport au sujet des entretiens qui ont eu lieu entre le ministre du Travail et les membres du Conseil de tutelle des syndicats maritimes au sujet de leur comparution devant un comité parlementaire. Je voudrais savoir également si ces administrateurs comparaitront dans quelques jours devant un comité parlementaire, afin que la Chambre puisse se renseigner, ce qu'elle n'a pu faire jusqu'ici.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre et le président ont communiqué entre eux, mais je demanderai au ministre qui doit être de retour aujourd'hui de faire rapport à ce sujet demain.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le Conseil de tutelle s'est-il engagé à comparaître et ne reste-t-il pas simplement à fixer la date?

Le très hon. M. Pearson: Je n'ai pas la correspondance sous les yeux, mais il a été entendu que le président comparaitra.

LES FINANCES

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL—MAJORATION DE LA CONTRIBUTION CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances pourrait-il nous dire si le Canada a reçu une demande, officielle ou non officielle, d'augmenter sa souscription de 137 millions de dollars au Fonds monétaire international et, si tel est le cas, quelle décision a-t-on prise à cet égard?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, hier, lors de l'appel des motions, j'ai fait une déclaration au sujet des discussions qui ont eu lieu à cet égard et j'ai déposé le rapport. Aucune décision n'a encore été prise et je ne pense pas pouvoir dire quoi que ce soit à ce sujet, tant que n'aura pas eu lieu la réunion qui devrait se tenir à Tokyo, au début de septembre.

QUESTIONS OUVRIÈRES

COLOMBIE-BRITANNIQUE—TRAVAUX D'HIVER
CONFIÉS AUX BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCA-
TIONS DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail étant absent, j'aurais deux questions à poser à son secrétaire parlementaire. D'abord, nous dirait-il si l'on a signalé au ministère du Travail une communication que le ministre des Affaires municipales de la Colombie-Britannique a envoyée à toutes les municipalités de cette province et portant que seules seront admises à participer aux programmes de travaux d'hiver les personnes qui sont à la charge du service de bien-être social depuis trois mois? En second lieu, qu'entend faire le gouvernement fédéral à cet égard, étant donné que, dans bien des municipalités, nombre de pupilles de l'assistance sociale ne sont pas embauchables, ce qui fait que la décision de Victoria annule, dans la pratique, de nombreux programmes qui avaient déjà été approuvés?